

Homage funèbre au maréchal des logis-chef, Lucas Voignier

Nancy, lundi 18 mai 2026

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le préfet, cher Yves,

Messieurs les députés,

Madame et messieurs les sénateurs,

Monsieur le vice-président de la région Grand Est,

Madame la vice-présidente du conseil départemental,

Monsieur le maire de Nancy, président de la métropole du Grand Nancy,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le directeur général de la gendarmerie nationale, cher Hubert,

Madame la commandante de la région de gendarmerie Grand-Est,

Monsieur le procureur général,

Monsieur le procureur,

Officiers, sous-officiers, gendarmes adjoints volontaires, d'active et de réserves, personnels civils de la gendarmerie,

Mesdames et messieurs,

Chère famille,

Nous sommes samedi 9 mai, en début d'après-midi. Pour la plupart des Français, c'est la fin de semaine, le temps de la relâche et des moments partagés. Mais à la brigade motorisée de Seichamps comme dans toutes les unités de gendarmerie de notre territoire, la mission de sécurité et de protection de nos

concitoyens ne connaît pas de trêve. C'est une mission de chaque jour et de chaque nuit, c'est un service de chaque instant.

Cet après-midi-là, sur la commune de Leyr, le maréchal des logis-chef Lucas VOIGNIER est en patrouille motorisée avec un autre camarade de son unité, lorsqu'ils constatent dans une zone de travaux un poids lourd dont le comportement dangereux présente un risque évident pour les autres usagers de la route. Les deux militaires engagent alors une manœuvre pour le rattraper et procéder à son contrôle mais, alors qu'ils s'approchent d'une intersection, une voiture coupe la trajectoire des deux motocyclistes et percute violemment le maréchal des logis-chef Lucas VOIGNIER.

Son binôme, le gendarme Maxence FOURNIER est parvenu à éviter la collision. Il sécurise les lieux et vient aussitôt porter secours à son camarade. Mais, malgré les soins qui lui seront prodigués, le maréchal des logis-chef VOIGNIER décède des suites de cet accident tragique.

Ce matin, la République sert contre son cœur sa compagne Ophélie, ses parents et ses deux frères Quentin et Nathan, ainsi que tous ceux à qui la présence de Lucas VOIGNIER a été injustement arrachée. La Nation n'oublie pas qu'il y a derrière chacun de ses serviteurs dévoués un être cher, une vie infiniment chérie par des parents, des enfants, un conjoint, des amis.

Lucas VOIGNIER avait fêté ses 31 ans le mois dernier. Il allait aussi fêter ses dix ans de fidèles services à la gendarmerie nationale. Entré comme élève-gendarme en 2016 à l'école des sous-officiers de Dijon, il avait, dès sa sortie de formation, rejoint la brigade de Mercy-le-Bas, en Meurthe-et-Moselle dont il était originaire. Pendant cinq ans, il apprend patiemment le métier de gendarme départemental, passionnément même, patrouille sur la voie publique, se porte au contact de la population, et concourt au travail d'enquête en qualité d'agent de police judiciaire.

Soucieux d'apprendre encore et encore, Lucas VOIGNIER fait le choix de suivre une formation particulièrement exigeante pour obtenir la qualification de motocycliste. Une spécialité qui requiert

technicité, adresse et concentration mais le gendarme VOIGNIER n'est dépourvu d'aucun de ces mérites, et la moto est sa passion. Cette nouvelle qualification lui permet de rejoindre la brigade motorisée de Seichamps où il est affecté en août 2022. Depuis lors, il mettait son expérience acquise en brigade territoriale au profit des missions spécifiques de contrôle des flux, de lutte contre l'immigration irrégulière, et de lutte contre la criminalité organisée.

Devenu officier de police judiciaire en 2024, il investit par ailleurs des enquêtes judiciaires de plus en plus complexes et est promu au grade de maréchal des logis-chef. Il devait être promu adjudant dans quelques mois.

Lucas VOIGNIER était d'un tempérament calme et pourtant incroyablement volontaire ; un serviteur à la personnalité discrète mais au professionnalisme remarqué. L'engagement est toujours plus fidèle quand il est passionné. C'était le cas pour le maréchal des logis-chef VOIGNIER. Ses pairs décrivent un homme fier d'incarner l'institution et d'en transmettre ses valeurs, aux plus jeunes de son unité notamment. A cet égard, il honorait avec beaucoup de ferveur le tutorat qui le liait à son camarade Maxence FOURNIER, celui-là même qui allait l'accompagner jusque dans son ultime mission. J'ai une pensée émue pour lui, pour vous, pour le binôme que vous formiez. Pour la fraternité indicible qui unit entre eux les professionnels de la gendarmerie nationale, frères d'armes ; frères de larmes, aussi.

Car il ne passe pas une année sans que la gendarmerie nationale, et la Nation avec elle, ne pleure sur la dépouille de ses fils et de ses filles. L'an dernier, elle déplorait encore la perte de sept d'entre eux, décédés dans l'exercice de leur mission. Depuis le début de l'année, la mort de deux gendarmes s'est ajoutée à cette liste d'existences sacrifiées que la République ne supporte plus de voir s'allonger. Lucas VOIGNIER est le second des deux. C'est aussi le second enfant, membre de nos forces de l'ordre, auquel la commune de Gondreville fait ses adieux en quelques semaines. En mars dernier, elle enterrait déjà Sylver CORNILLE, policier de la CRS autoroutière, lui aussi motocycliste, lui aussi décédé en accomplissant son devoir, lui aussi originaire de ce village éploré

où tous deux reposeront désormais. L'histoire qui se répète ne nous raconte rien d'autre que le courage et l'absolu dévouement des gendarmes et policiers qui, jour après jour, exposent leur vie pour protéger celle des autres.

Le maréchal des logis-chef VOIGNIER est promu au grade d'adjudant-chef à titre posthume. Il est fait chevalier dans l'Ordre national du mérite. La médaille d'or de la défense nationale avec palme de bronze et la médaille de la sécurité intérieure - échelon or - lui sont décernées à titre posthume.

Ce matin, le chagrin dépasse de très loin les murs de la caserne Roux. C'est pourquoi, en cet instant même, la République lui rend hommage d'un seul cœur, fût-il endeuillé, dans toutes les services et unités du ministère de l'intérieur qui honorent le nom, l'engagement et l'exemple de l'adjudant-chef Lucas VOIGNIER.